

Compte rendu AREPO de la 2^{ème} Assemblée Générale de 2025

22 octobre 2025 | Barcelona



L'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

Le réseau européen des Régions et des associations de producteurs
impliquées dans les produits d'origine et de qualité

Table des matières

Part 1 Introduction	2
Part 2 Partie statutaire	2
I. Rapport d'activité intermédiaire de la présidence.....	3
II. Intervention de la vice-présidence de l'AREPO.....	4
III. Présentation de l'état des comptes provisoires pour 2025.....	4
IV. Vote sur la cotisation 2026	5
Part 3 Catalogne, Région mondiale de la gastronomie 2025	5
I. Discussion.....	6
Part 4 Partie thématique I.....	7
I. Systèmes régionaux publics de qualité	7
II. Le point sur les principales priorités politiques et les activités réalisées par l'AREPO au cours du premier semestre 2025.....	9
III. Informations sur l'organisation de l'événement promotionnel européen 2026	10
IV. Le point sur GI SMART.....	10
V. Le point sur GI SMART : évaluation de la durabilité de la production viticole à partir d'indicateurs synthétiques	11
Part 5 Partie thématique II - Groupe de travail sur la PAC	12
I. Contributions des régions et partenaires de l'AREPO	13
Part 6 Conclusions	16

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

Part 1 | Introduction

La deuxième Assemblée générale de l'AREPO de 2025 s'est tenue à **Barcelone le 22 octobre 2025**.

Cette réunion plénière s'est déroulée à **l'Institut d'Estudis Catalans**.

L'interprétation a été assurée en **allemand, grec, espagnol, français et italien**.

La partie thématique qui s'est tenue dans l'après-midi était consacrée à un groupe de travail sur la future politique agricole commune (PAC), afin d'entamer les discussions sur l'approche de l'Association à l'égard du nouveau cadre financier pluriannuel et de la PAC et d'élaborer une position commune.



De gauche à droite : **M. César SALDAÑA** | Vice-président de l'AREPO ; **M. Alessandro BEDUSCHI** | Président de l'AREPO ; **Mme Rosa CUBEL MUÑOZ**, Secrétaire à l'alimentation du gouvernement de Catalogne ; **M. Laurent GOMEZ** | Secrétaire général de l'AREPO.

Part 2 | Partie statutaire

Le secrétaire général de l'AREPO, **M. Laurent Gomez**, a présenté l'ordre du jour de la journée et a introduit **Mme Rosa Cubel Muñoz**, secrétaire à l'alimentation du gouvernement de Catalogne.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

Mme Cubel Muñoz a chaleureusement accueilli les membres de l'AREPO à Barcelone et en Catalogne, désignée **Région gastronomique mondiale 2025**. Elle a souligné que cette reconnaissance célèbre le riche patrimoine culinaire de la région, l'excellence de ses produits et son engagement fort en faveur du développement durable.

Mme Cubel a remercié le président de l'AREPO et l'équipe de l'association pour l'organisation de l'Assemblée et pour leur étroite collaboration avec le département de l'Agriculture du gouvernement catalan. Dans son allocution, elle a rappelé que la Catalogne compte de nombreuses indications géographiques (IG) qui incarnent l'identité, la tradition et le travail acharné des agriculteurs locaux. Elle a souligné que faire partie de l'AREPO signifie renforcer la voix collective des régions à un moment décisif pour les politiques européennes, notamment en vue de la future PAC et des stratégies en matière de qualité et de promotion, et a exprimé son espoir que l'Assemblée serve de forum constructif et inspirant pour la protection continue des IG.

M. Alessandro Beduschi, président de l'AREPO, a ensuite pris la parole pour prononcer son discours de bienvenue, remerciant la région de Catalogne d'accueillir la réunion pendant son année en tant que Région mondiale de la gastronomie.

Il a souligné la pertinence de la mission de l'AREPO dans la promotion des produits de qualité et a mis en avant les priorités communes avec les autres membres du Bureau : le vice-président, **M. César Saldaña**, et la trésorière, **Mme Temanuata Girard**.

Il a conclu en exprimant sa gratitude à l'équipe de l'AREPO pour son travail quotidien, son soutien dans la coordination des activités de l'Association et la préparation de l'Assemblée. Il a également remercié les interprètes pour leur contribution essentielle pendant la réunion.

I. Rapport d'activité intermédiaire de la présidence

Le président de l'AREPO a ensuite présenté le rapport d'activité intermédiaire, résumant les activités et les résultats de l'AREPO de janvier à juin 2025 ([cliquez ici pour lire le rapport d'activité intermédiaire](#)).

Il a souligné l'engagement de l'AREPO en faveur de l'élaboration d'un plan d'action en matière d'IG et les résultats du projet GI SMART, rappelant la conférence qui s'est tenue à Bruxelles au mois de juin avec la participation du Commissaire à l'agriculture, **Christophe Hansen**.

Il a également abordé le débat sur la future PAC et le projet de fonds unique de l'UE, amorçant ainsi la discussion prévue pour l'après-midi.

Le président a également réaffirmé l'objectif de l'association d'élargir son membership et d'améliorer sa visibilité au niveau européen. À cet égard, il a salué l'**adhésion de la région de Calabre (Italie)** à l'association.

Pour l'avenir, il a annoncé la **sixième édition de l'évènement européen de promotion de l'AREPO, qui se tiendra à Bruxelles le 23 avril 2026**, et a informé les membres que la **deuxième assemblée générale de 2026 se tiendra en Lombardie**.

Parmi les principales propositions d'activités futures, il a lancé l'idée d'organiser un **événement itinérant pour promouvoir les indications géographiques**, une sorte d'« Expo IG » qui se tiendrait dans des lieux emblématiques des régions de l'AREPO et comprendrait des ateliers, des débats et des activités de sensibilisation du public. Le projet, également présenté à **Diego Canga Fano**, directeur général adjoint par intérim F, H, I, de la DG Agri de la Commission européenne, et à notre association partenaire **oriGIn**, vise à construire une identité de marque commune pour les produits européens AOP et IGP.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality



Le rapport intermédiaire a été approuvé à l'unanimité.

II. Intervention de la vice-présidence de l'AREPO

M. César Saldaña, vice-président de l'AREPO, a souligné l'importance de la double structure de l'association, qui rassemble à la fois les autorités régionales et les organisations de producteurs. Cette composition unique renforce la légitimité et l'influence de l'AREPO au niveau européen. Il a appelé à une plus grande implication des producteurs dans les activités de l'AREPO et **a rappelé à toutes les régions de désigner des représentants officiels des producteurs** afin d'assurer une communication bidirectionnelle et une participation effective au processus décisionnel de l'AREPO.

Il a souligné le rôle des producteurs dans la définition des priorités politiques de l'UE et les a encouragés à s'impliquer activement dans l'élaboration du prochain plan d'action en faveur des IG, ainsi que dans le débat sur les systèmes régionaux de qualité publique et dans la définition de la position de l'AREPO sur la future politique agricole commune. Il a fait part de ses préoccupations concernant la PAC et le fonds unique de l'UE proposé, soulignant que les propositions actuelles ne répondent pas aux besoins spécifiques du système des IG, les organisations de producteurs restant exclues des aides directes et ne disposant pas de nouveaux instruments pour la création de valeur ou le développement.

Enfin, il a évoqué les initiatives en cours de discussion au niveau de l'UE visant à renforcer la visibilité et la durabilité des IG dans toute l'Europe, rappelant le rôle clé que l'expérience des producteurs doit jouer dans ces initiatives, telles que l'élaboration d'accords de coopération avec les détaillants, la création d'une journée européenne des IG et la mise en place de prix européens des IG.

III. Présentation de l'état des comptes provisoires pour 2025

[Cliquez ici](#) pour consulter tous les documents relatifs aux comptes provisoires de l'AREPO pour 2025.

Le secrétaire général de l'AREPO, **M. Laurent Gomez**, a excusé l'absence de **la trésorière de l'AREPO, Mme Temanuata Girard**, en raison d'autres engagements institutionnels, et a pris la parole pour commenter l'état des comptes provisoires pour 2025 au 31 août 2025.

La présentation, qui n'a pas fait l'objet d'un vote, a montré des comptes stables et bien gérés, audités par un comptable indépendant.



Les dépenses pour 2025 sont estimées à **225 000 euros**, couvrant les services d'interprétation pour les deux assemblées générales, les frais de personnel, les services de conseil pour les projets de l'UE et les frais de déplacement. Malgré des événements majeurs tels que la conférence de juin à Bruxelles et l'assemblée générale à Barcelone, les dépenses restent sous contrôle grâce à une gestion rigoureuse des dépenses par l'équipe, au partage des coûts des événements avec les partenaires et aux contributions ponctuelles des régions membres.

Il a en outre rappelé que les coûts sont maîtrisés grâce à l'accord conclu avec la région Émilie-Romagne pour l'utilisation gratuite des locaux à Bruxelles, qui n'entraîne pour l'AREPO que des frais d'assurance pour les biens et les personnes, et à l'accord conclu avec la région Nouvelle-Aquitaine pour la mise à

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

disposition gratuite du temps du secrétaire général, ainsi que du temps de la comptable adjointe, **Mme Alexandra Duriez**, qui assiste le secrétaire général dans la gestion financière de l'Association.

Les recettes sont estimées à **238 000 euros**, provenant principalement des 28 cotisations versées par les membres et du financement de projets de l'UE (MOVING et GI SMART).

Le résultat attendu pour 2025 est un **solde positif d'environ 13 000 euros**, ce qui portera les réserves à près de 10-11 mois de capacité opérationnelle.

Compte tenu de cette situation financière solide, la **cotisation pour 2026 restera inchangée à 6 000 €**, ce qui garantira la stabilité financière de l'Association.

IV. Vote sur la cotisation 2026



L'Assemblée générale a voté à l'unanimité en faveur du maintien **de la cotisation annuelle à son montant actuel de 6 000 € pour 2026**.
La demande de paiement sera envoyée en janvier.

Part 3 | Catalogne, Région mondiale de la gastronomie 2025



Mme Laura RUANA PAVON | Directrice générale adjointe des entreprises alimentaires, de la qualité et de la gastronomie, Generalitat de Catalunya

Laura Ruana Pavón, directrice générale adjointe des entreprises alimentaires, de la qualité et de la gastronomie, a présenté le programme de la Catalogne en tant que Région mondiale de la gastronomie 2025, coordonné par la Generalitat de Catalunya et l'Institut international de gastronomie, de culture, d'arts et de tourisme (IGCAT). Elle a présenté le projet phare « 12 mesos, 12 paisatges gastronòmics » (12 mois, 12 paysages gastronomiques), qui promeut les produits locaux et la gastronomie de saison à travers des activités mensuelles dans douze domaines thématiques, des

oliveraies et vignobles aux alpages et deltas, soutenues par des subventions locales. Parmi les autres

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

initiatives, citons le programme « Heroes of the Pantry » (Les héros du garde-manger) qui valorise les produits traditionnels catalans, une série culinaire de fiction de type Netflix mettant en scène Ferran Adrià, les prix Lladonosa pour les jeunes chefs et l'existence de grands événements internationaux tels que le Prix européen des jeunes chefs, le Sommet mondial de la gastronomie et le concours Food Film Menu.

Dans l'ensemble, le programme 2025 vise à renforcer l'identité de la Catalogne en tant que région gastronomique de premier plan, en favorisant la durabilité, la fierté locale et la reconnaissance internationale.

[Cliquez ici pour consulter la présentation complète.](#)

I. Discussion

À la suite de cette présentation, certains membres ont demandé la parole. **M. Charalampos-Nikolaos Piteris (région de Crète)** a annoncé une série d'événements prévus pour 2026 et a invité la présidence et la vice-présidence de l'AREPO à y participer. Il a également encouragé la traduction des documents officiels de l'AREPO en grec afin de renforcer la participation des membres grecs, soulignant que 50 % des régions grecques font déjà partie de l'Association.

Il a soutenu la proposition du président d'organiser des événements et des initiatives itinérants dans toutes les régions afin d'envoyer un message fort sur ce que représentent réellement les IG. Il a également appelé à la poursuite des progrès sur le plan d'action en faveur des IG et à l'introduction d'une journée européenne des IG dans le cadre de celui-ci. Faisant écho à l'invitation du vice-président de l'AREPO de nommer des représentants des producteurs pour toutes les régions membres de l'AREPO, il a informé l'Assemblée que le président de l'Association des produits laitiers de Crète, qui a manifesté un vif intérêt pour participer aux travaux de l'AREPO, devait participer à la réunion de Barcelone. M. Piteris communiquera ses coordonnées afin qu'elles soient ajoutées au Collège des producteurs.

Le président Beduschi a ensuite invité certains ministres régionaux à prendre la parole.

Le ministre de l'Agriculture de la région du Piémont, **M. Paolo Bongioanni**, a remercié les organisateurs pour leur accueil chaleureux et a souligné les défis actuels auxquels sont confrontés les producteurs, notant que les changements du marché mondial et les barrières commerciales ont affecté même les produits les plus performants. Il a insisté sur la nécessité de diversifier les marchés et de renforcer la promotion, soutenant la proposition du président de l'AREPO d'améliorer la visibilité des IG en Europe grâce à un événement promotionnel itinérant, et a appelé la Commission européenne à maintenir un soutien promotionnel solide pour le secteur.



M. Paolo BONGIOANNI | Ministre de l'Agriculture de la région du Piémont

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality



M. Alessio MAMMI | Ministre de l'Agriculture de la région Émilie-Romagne

Alessio Mammi, ministre régional de l'Agriculture de l'Émilie-Romagne, s'est déclaré très préoccupé par la proposition de budget de l'UE pour la PAC. Il a mis en garde contre le risque de renationalisation de la politique agricole, qui affaiblirait sa dimension européenne et réduirait le financement du développement rural, essentiel pour les IG.

Il a appelé à la mise en place d'un plan d'action pour les IG doté d'un financement adéquat (au moins 1 milliard d'euros) afin de promouvoir les produits tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE, et a proposé l'élaboration de règles pour la

restauration publique et privée qui encourageraient l'utilisation de produits AOP et IGP. M. Mammi a également soutenu la proposition du président visant à organiser un événement promotionnel itinérant et à étendre le réseau AREPO vers l'est.

Part 4 | Partie thématique I

I. Systèmes régionaux publics de qualité

M. Raúl Pérez Iratxeta, Vice-ministre régional de l'alimentation et du développement rural de la région d'Euskadi, a présenté le système public régional de qualité basque, *Eusko Label*, créé en 1989 comme symbole de confiance et d'authenticité. Ce système englobe actuellement 18 familles de produits, 3 000 exploitations agricoles et 400 entreprises, et est conçu pour compléter les AOP et les IGP plutôt que pour leur faire concurrence.

M. Pérez Iratxeta a fait remarquer que les labels de qualité régionaux publics en Europe opèrent dans une « zone grise » juridique, malgré leur contribution significative aux économies locales, au développement rural et à la confiance des consommateurs. Afin de renforcer leur rôle, il a proposé que les systèmes de qualité régionaux publics soient structurés selon une pyramide à trois niveaux, permettant aux producteurs d'entrer progressivement dans le cadre de qualité et de l'utiliser comme tremplin vers la reconnaissance AOP ou IGP.

Il a suggéré que ces systèmes régionaux soient régis par un ensemble de restrictions clés visant à préserver leur authenticité et leur ancrage local. En particulier :



M. Raúl PÉREZ IRATXETA | Vice-ministre régional de l'alimentation et du développement rural de la région d'Euskadi

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

- Leur part de marché devrait rester inférieure à 5 %, afin qu'ils ne soient pas en concurrence directe avec les marques nationales ou internationales.
- Au moins 80 % de leurs ventes devraient être réalisées dans la région, renforçant ainsi leur caractère local.
- Elles doivent éviter toute référence ou confusion avec les appellations protégées par l'UE telles que l'AOP, l'IGP ou la STG, afin de maintenir une distinction claire entre les systèmes de qualité régionaux et européens.
- Les marques régionales doivent également faire leurs preuves, avec un nombre minimum d'années d'activité continue.

Il a proposé que l'AREPO assume la responsabilité de la gestion, du contrôle et de l'audit de ces systèmes régionaux, en veillant au respect total des critères établis et en préservant l'intégrité du label régional.

Enfin, il a appelé à la création d'un label européen de qualité régional, basé sur une participation volontaire et des règles communes, qui serait coordonné et supervisé par l'AREPO. Un tel label renforcerait la visibilité, la reconnaissance et la protection des systèmes de qualité régionaux tout en respectant la diversité des approches locales.

Afin de faire avancer cette initiative, M. Pérez Iratxeta a invité les membres de l'AREPO à une réunion spéciale au Pays basque au printemps 2026, afin de discuter plus en détail de la proposition et de découvrir le modèle basque.

Pour plus d'informations, [consultez la présentation](#).

À la suite de la présentation de M. Pérez Iratxeta, plusieurs membres de l'AREPO ont pris la parole pour partager leurs expériences et leurs points de vue sur les systèmes et les marques de qualité régionaux.



De gauche à droite : **M. Vincent LABARTHE** | Vice-président de la région Occitanie, chargé de l'agriculture et de l'enseignement agricole ;
M. Jean-Pierre RAYNAUD | Vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la

M. Vincent Labarthe, Vice-président de la région Occitanie, chargé de l'agriculture et de l'enseignement agricole, a fait remarquer que plusieurs régions françaises ont déjà tenté de développer des "marques régionales". Bien que cette approche diffère des systèmes de qualité traditionnels, il l'a trouvée particulièrement pertinente dans le contexte actuel, car elle contribue à préserver l'identité territoriale des productions locales. Il a exprimé son intérêt pour approfondir ce sujet au sein de l'AREPO et collaborer avec ses collègues d'Euskadi.

M. Jean-Pierre Raynaud, vice-président de Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne, a rappelé le long débat qui a eu lieu au sein de sa région sur cette question. Au cours des vingt dernières années, plusieurs tentatives

de création d'une marque territoriale ont échoué, à l'exception de la plus récente. Au départ, les producteurs souhaitaient lancer une marque « *Produit en Nouvelle-Aquitaine* », mais ils se sont heurtés à une forte résistance de la part de la région et des organismes professionnels, qui craignaient une

AREPO

14 rue François de Sourdis
 33000 Bordeaux, FRANCE
 Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
 Bruxelles
 E-mail : info@arepoquality.eu
 Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
 LinkedIn : AREPO Quality

concurrence avec les indications géographiques. Le concept a donc été transformé en « *Signé en Nouvelle-Aquitaine* », avec un cahier des charges strict afin de garantir la complémentarité, et non la concurrence, avec les IG. Il a confirmé son intérêt pour une collaboration avec Euskadi et a apporté son soutien aux efforts d'harmonisation au niveau européen.

M. Paolo Balocco, directeur de l'agriculture de la région du Piémont, a expliqué que la région du Piémont s'engageait fortement en faveur de la promotion des produits de qualité certifiés. Un programme régional de qualité a été créé afin d'harmoniser la communication et le marketing tout en préservant l'identité de chaque consortium et entreprise. Il a également mentionné que le Piémont avait mis en place un organisme de supervision dédié au suivi et au contrôle des produits de qualité de la région.

M. Charalampos-Nikolaos Piteris (région de Crète) a présenté le label régional « *Crète – Terre de valeur* », qui vise à informer les consommateurs sur l'origine des produits, qu'ils soient AOP ou IGP. Il a fait valoir que les marques territoriales ajoutent une valeur supplémentaire à ces produits et a soulevé un point essentiel : si la plupart des consommateurs reconnaissent le pays d'origine des produits célèbres, peu connaissent leur origine régionale spécifique. C'est pourquoi le label crétois est une marque de qualité indépendante à part entière.

M. César Saldaña, vice-président de l'AREPO, a reconnu la complexité du débat, mais a souligné que l'AREPO était particulièrement bien placée pour trouver une solution équilibrée, étant donné qu'elle représente à la fois les régions et les producteurs. Il a insisté sur le fait que le travail de l'AREPO doit garantir qu'aucune concurrence ne soit créée avec les IG, et a salué le système pyramidal proposé par Euskadi, tout en mettant en garde contre le risque que les producteurs descendent dans le système, ce qui pourrait affaiblir la mission de l'AREPO. Il a confirmé son intention d'assister à la réunion à Euskadi en 2026, soulignant la nécessité de définir clairement le cadre des discussions futures.

Le secrétaire général de l'AREPO, **M. Laurent Gomez**, a conclu en rappelant que l'Union européenne est fondamentalement un marché commun où les marchandises circulent librement, et que la réservation de l'origine des matières premières est l'apanage des IG. Il a toutefois reconnu qu'il existe des systèmes régionaux publics de qualité, en particulier dans les régions dotées de pouvoirs législatifs leur permettant de mettre en place de tels systèmes. Il a noté que la Commission européenne est mal à l'aise avec ces initiatives, mais a fait valoir que l'AREPO est confrontée à un choix : soit ignorer la question, soit s'y engager de manière constructive, comme le propose la région d'Euskadi. Il s'est déclaré favorable à l'ouverture du débat aux producteurs d'IG, notamment par l'intermédiaire d'oriGIn, afin de démontrer que le travail de l'AREPO est mené de manière transparente et collaborative, plutôt que de manière isolée.

II. Le point sur les principales priorités politiques et les activités réalisées par l'AREPO au cours du premier semestre 2025

Mme Francesca Alampi, chargée de mission à l'AREPO, a rappelé les domaines d'activité suivis par l'AREPO. Les activités de l'AREPO se sont notamment concentrées sur le futur plan d'action de l'UE sur les IG, qui était au cœur de l'événement organisé à Bruxelles les 25 et 26 juin. L'événement s'est conclu par l'initiative lancée par le président de l'AREPO d'une enquête à l'échelle européenne visant à évaluer la mise en œuvre du nouveau règlement sur les IG.

Elle a également commenté les progrès réalisés en matière de marchés publics alimentaires, rappelant la position adoptée par le Parlement européen quelques semaines avant l'Assemblée, qui donne la priorité aux produits locaux, saisonniers et bénéficiant d'une IG dans les marchés publics, et a indiqué

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

qu'une proposition formelle de révision des règles en matière de marchés publics était attendue pour la fin 2026.

Mme Alampi a également informé les membres de l'évolution de la politique de promotion de l'UE, en présentant le programme de travail annuel (PTA) 2026 de la Commission. Celui-ci prévoit une réduction du budget (92 millions d'euros pour les programmes simples), avec la possibilité de trouver des fonds supplémentaires pour les programmes multiples lors de la révision automnale du budget 2026 de l'UE. Elle a également rappelé que l'AREPO avait apporté sa contribution à la rédaction du PTA 2026 et au processus de simplification de la mise en œuvre des programmes de promotion, en demandant des procédures de rapport simplifiées, des critères d'évaluation harmonisés et des délais prolongés afin de garantir l'accessibilité pour les producteurs.

Elle a conclu par le thème du tourisme, soulignant la participation de l'AREPO à l'initiative phare EUSAIR sur le régime méditerranéen en tant que moteur du tourisme durable et du développement local. Le projet vise à intégrer les produits de qualité, locaux et bénéficiant d'une indication géographique dans les stratégies régionales et à servir de modèle pour les futures initiatives financées par l'UE.

Pour plus d'informations, [consultez la présentation](#) et le [rapport d'activité intermédiaire](#) afin de prendre connaissance des principales mises à jour politiques et des résultats obtenus au cours du premier semestre 2025.

III. Informations sur l'organisation de l'événement promotionnel européen 2026

Mme Giulia Scaglioni, chargée de mission à l'AREPO, a présenté un aperçu de la 6^{ème} édition de l'événement promotionnel de l'AREPO consacré aux indications géographiques, **qui se tiendra à Bruxelles, à la Maison commune de l'Émilie-Romagne, de la Hesse, de la Nouvelle-Aquitaine et de la Grande-Pologne, le 23 avril 2026.**

Cet événement, qui se tient traditionnellement tous les deux ou trois ans, comprend une conférence suivie d'une séance de dégustation. Un appel à manifestation d'intérêt des régions de l'AREPO pour y participer a été lancé en octobre 2025 et sera ouvert jusqu'au 5 décembre. Une séance d'information pour les régions membres sera organisée, comme d'habitude.

Les régions souhaitant participer seront invitées à répondre au courriel d'expression d'intérêt avant le 5 décembre, à désigner une personne de contact, à envoyer les produits sélectionnés et à gérer la présentation à leur table de dégustation. La participation est gratuite ; l'AREPO prendra en charge tous les frais d'organisation liés à la conférence et à la dégustation. Chaque région peut présenter jusqu'à trois produits (dont deux vins au maximum) et ne doit pas préparer plus de 150 portions. Il ne sera pas possible de cuisiner sur place, seules des préparations simples telles que la découpe et la présentation sur un plateau seront autorisées. L'AREPO encourage la sélection de produits simples et faciles à servir, et recommande d'inclure également des fruits et des légumes.

Pour plus d'informations, [consultez la présentation](#).

IV. Le point sur GI SMART

Mme Giulia Scaglioni, chargée de mission à l'AREPO, a présenté une mise à jour sur le **projet Horizon Europe « GI SMART »**.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](#)
LinkedIn : AREPO Quality

Lancé en juin 2024, le projet GI SMART durera 4 ans et sera financé à 100 % à hauteur d'environ 3 millions d'euros. L'objectif principal du projet est **d'améliorer la conception et la mise en œuvre du système IG afin de soutenir l'agriculture durable, une alimentation saine et durable et des systèmes alimentaires durables**, conformément aux objectifs de la stratégie « De la ferme à la table ».

Le projet, coordonné par l'Institut national de recherche sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE, France), rassemble 17 partenaires publics et privés de 8 États membres européens. Parmi eux, des partenaires universitaires spécialisés dans les IG et des membres du comité scientifique de l'AREPO, ainsi que des réseaux internationaux et européens représentant les acteurs concernés par les IG alimentaires et viticoles.

L'AREPO, avec un budget total de **220 000 €**, joue un rôle dans de nombreuses activités de recherche envisagées par le projet et assiste d'autres partenaires dans leurs tâches. En particulier, l'AREPO est responsable du volet « Communication, diffusion, exploitation et engagement des parties prenantes », en collaboration avec Euromontana, afin de garantir l'adoption des résultats de la recherche scientifique par les producteurs d'IG ainsi que par les administrations publiques (régionales, nationales et européennes).

Mme Scaglioni a présenté l'état d'avancement des quatre piliers de recherche clés qui sous-tendent le projet.

Elle a ensuite présenté les principales activités menées jusqu'à présent par l'AREPO dans le cadre du projet et son rôle dans la coordination de l'engagement des parties prenantes et la création et le développement de la **plateforme communautaire GI SMART**, une plateforme multi-acteurs structurée autour de 9 plateformes nationales multi-acteurs (MAP) et d'une plateforme au niveau européen (EU MAP).



Presque toutes les MAP nationales ont tenu au moins leur première réunion et la plateforme communautaire GI SMART a été officiellement lancée lors de la conférence organisée à Bruxelles les 25 et 26 juin 2025 en collaboration avec l'EFOU et oriGIn EU « *Une vision des producteurs pour le plan d'action de l'UE sur les indications géographiques et le lancement de la plateforme communautaire GI SMART* ».

Elle a également présenté les résultats obtenus grâce à cet événement ainsi que son impact sur les inscriptions à la plateforme communautaire. À ce jour, plus de 320 parties prenantes de 25 pays ont rejoint la plateforme. Au cours des prochains mois, la plateforme accueillera plusieurs événements, notamment des sessions de *capacity building* et des formations en ligne pour les producteurs d'IG.

Pour en savoir plus, veuillez consulter la [présentation PowerPoint de l'AG](#) et le [rapport d'activité intermédiaire](#).

V. Le point sur GI SMART : évaluation de la durabilité de la production viticole à partir d'indicateurs synthétiques

La mise à jour sur GI SMART s'est poursuivie avec une présentation de **M. Jose Maria Gil Roig, CREDA**, l'un des partenaires de recherche du projet.

M. Gil a présenté les travaux en cours du projet sur l'évaluation de la durabilité de la production viticole sous les indications géographiques, en utilisant le secteur viticole catalan comme étude de cas.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](#)
LinkedIn : AREPO Quality

Il a expliqué que l'équipe de recherche vise à développer des indicateurs capables d'analyser les trois piliers de la durabilité (économique, environnementale et sociale) et de les combiner en indices synthétiques. Ces outils ne sont pas conçus pour générer une concurrence entre les différentes IG, ni pour classer les producteurs les uns par rapport aux autres. Ils fonctionnent plutôt comme des instruments d'auto-évaluation, permettant aux exploitations viticoles de suivre leurs performances au fil du temps, de comparer différentes années et d'identifier les trajectoires de durabilité en évolution.

Cette approche a été appliquée au secteur viticole catalan à partir des données du réseau d'information comptable agricole (RICA) pour les années 2014-2022/23. En Catalogne, l'analyse distingue uniquement les producteurs IG, les systèmes de production mixtes et les producteurs non IG. Au total, 21 indicateurs ont été sélectionnés sur la base des données disponibles. Bien que ces indicateurs soient solides et conçus de manière professionnelle, M. Gil a noté que l'un des principaux défis reste l'accès limité à des ensembles de données plus diversifiés.

S'appuyant sur cette base méthodologique, il a montré que le vin, malgré la mondialisation, reste fortement lié à son origine géographique, et que l'hypothèse de longue date de l'UE selon laquelle les pratiques basées sur le terroir favorisent naturellement la durabilité est de plus en plus remise en question par le changement climatique.

Les indicateurs synthétiques, pondérés à partir des contributions de 15 experts en vin, ont été appliqués à un panel déséquilibré d'exploitations agricoles afin d'étudier l'interaction entre le statut IG et les performances économiques, la productivité et les résultats environnementaux. Les résultats indiquent que les différences entre les années et les approches méthodologiques sont plus importantes que les différences entre les catégories d'IG, et que la spécialisation IG ne se traduit pas automatiquement par des scores de durabilité plus élevés. Les systèmes de production mixtes présentent souvent des profils plus équilibrés, et la corrélation entre les performances économiques et environnementales n'est que faiblement positive.

Les messages clés comprenaient l'importance de la diversification, les performances prometteuses des systèmes mixtes (avec environ 10 % d'entre eux obtenant de véritables résultats « gagnant-gagnant »), la nécessité de disposer d'outils analytiques adaptables et les inconvénients potentiels d'une spécialisation excessive dans la production exclusivement basée sur l'IG.

Pour plus de détails, consultez la [présentation PowerPoint](#).

Part 5 | Partie thématique II - Groupe de travail sur la PAC

Les responsables politiques de l'AREPO, **Mme Giulia Scaglioni** et **Mme Francesca Alampi**, ont ouvert le débat sur les nouvelles propositions relatives au CFP et à la PAC en présentant les éléments clés des deux textes législatifs publiés par la Commission européenne. Elles ont souligné que l'analyse de l'AREPO devait être spécifiquement axée sur l'impact de ces propositions sur les indications géographiques.

Elles ont également présenté les résultats attendus de la discussion avec les membres, en introduisant les deux axes de travail complémentaires que l'AREPO poursuivra :

1. **Évaluation globale de l'architecture proposée pour le CFP et la PAC** : apporter des contributions et des réflexions sur la conception générale et le fonctionnement des propositions. Cela permettra à l'AREPO d'élaborer une position consolidée et de favoriser la coopération et

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](#)
LinkedIn : AREPO Quality

les synergies avec d'autres réseaux régionaux de l'UE tels que Agriregions, AREFLH, Euromontana et d'autres.

2. **Analyse ciblée sur les IG** : recueillir des contributions spécifiques sur les implications pour les IG, en identifiant les impacts potentiels, les opportunités et les domaines nécessitant des améliorations. Ce travail soutiendra l'élaboration d'une position de l'AREPO visant à renforcer la collaboration avec les réseaux thématiques de l'UE sur les IG, notamment origIn EU et EFOW.

Pour en savoir plus sur ce point, veuillez consulter [l'analyse des propositions relatives au CFP et à la PAC](#) réalisée par l'AREPO et la [présentation PowerPoint de l'AG](#).

I. Contributions des régions et partenaires de l'AREPO

Mme Patricia Picard, conseillère régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a pris la parole pour présenter le réseau AgriRegions et exposer ses activités et ses points de vue sur la future PAC.

Elle a pleinement partagé l'analyse de l'AREPO, ajoutant que les AgriRegions se mobilisent déjà, car les propositions actuelles n'offrent pas de garanties suffisantes pour que les régions puissent conserver leur rôle dans la gestion de la PAC. Le retour à un système basé sur des plans nationaux représenterait un recul de deux périodes de programmation pour la France et serait tout aussi inacceptable pour de nombreuses autres régions européennes.

Son objectif principal est de préserver la possibilité d'élaborer des plans stratégiques régionaux, car le niveau régional reste le plus proche des producteurs et des besoins territoriaux. AgriRegions a réagi aux deux propositions présentées par la Commission dans un [communiqué de presse publié en juillet](#), qui exprimait une forte déception face à la proposition en raison des risques qu'elle fait peser sur la gouvernance régionale. La fusion des fonds, combinée au budget proposé pour la PAC, menace la stabilité du soutien à l'agriculture. De plus, la nouvelle architecture risque de compromettre le caractère « commun » de la PAC, créant potentiellement des disparités plus importantes entre les États membres et les régions.



Mme Patricia PICARD | Conseillère régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes

AgriRegions a donc appelé le Parlement européen et le Conseil à modifier les propositions, afin de garantir que les régions conservent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de la PAC.

Mme Picard a soutenu l'idée de travailler conjointement avec d'autres réseaux afin d'élaborer un programme positif. À ce stade, toutefois, AgriRegions n'avait pas encore formulé d'amendements concrets.

À la suite de l'intervention au nom d'AgriRegions, plusieurs membres ont pris la parole pour réagir à l'analyse de l'AREPO sur les nouvelles propositions relatives au CFP et à la PAC, exprimant leur vive inquiétude quant aux implications pour la

gouvernance régionale, la compétitivité agricole et l'avenir des indications géographiques.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

M. Alessio Mammi, ministre régional de l'Agriculture de l'Émilie-Romagne, a remercié l'AREPO pour son analyse approfondie et s'est déclaré en total accord avec les commentaires généraux sur la PAC et les considérations spécifiques aux IG. Il a souligné quatre points principaux :

- **Réductions budgétaires** : la réduction de plus de 20 % du budget de la PAC est, sur le plan politique, l'un des éléments les plus graves de la proposition de la Commission. Les fonds retirés à l'agriculture seraient placés dans un fonds national flexible, couvrant des secteurs tels que la sécurité, la défense, les infrastructures et le financement régional et municipal. Une telle structure risque de marginaliser les politiques agricoles. Pour cette raison, la Commission devrait rétablir les 80 millions d'euros supprimés de la PAC.
- **Risques liés au fonds unique** : la création d'un fonds unique et non cloisonné affaiblit la politique agricole. La séparation des instruments, les paiements directs d'un côté et le développement rural dans le fonds unique, crée des risques supplémentaires.
- **Gouvernance et rôle des régions**. Deux préoccupations majeures se dégagent :
 - La proposition affaiblit la dimension européenne de la PAC, encourageant les États membres à adopter des politiques divergentes, ce qui pourrait mettre les pays et les régions en concurrence les uns avec les autres.
 - Elle marginalise les régions, qui sont les autorités les plus proches des territoires et des producteurs. Toutes les régions n'ont pas les mêmes performances, et il convient de trouver des mécanismes pour récompenser celles qui sont les plus efficaces. Cependant, supprimer complètement la participation régionale ralentirait les processus et alourdirait la bureaucratie.
- **Appel en faveur d'un plan d'action spécifique pour les IG** : compte tenu de l'importance stratégique des IG, un cadre dédié est nécessaire.

M. Paolo Balocco, directeur de l'agriculture de la région du Piémont, a approuvé cette idée, rappelant que les régions avaient plaidé en faveur d'une plus grande flexibilité dans le cadre de la PAC actuelle, car la modification des programmes prend désormais jusqu'à un an. Cependant, la flexibilité ne doit pas justifier une réforme qui élimine la nature commune de la PAC. Il a souligné que le soutien au revenu seul ne suffit pas ; des conditions structurelles doivent être créées pour rendre les exploitations agricoles compétitives. Il a également demandé des précisions sur le calendrier et sur la possibilité d'une période de transition de deux ans, comme dans le cadre de la PAC actuelle.

Le secrétaire général de l'AREPO, **M. Laurent Gomez**, a ajouté que le débat devrait également mettre en évidence le rôle fondamental de l'agriculture en tant que secteur primaire. Il a soutenu la proposition d'un communiqué de presse de l'AREPO exprimant son désaccord avec la réforme de la PAC et le fonds unique. Il a averti que la mise en œuvre nationale du fonds unique pourrait entraîner la perte de contrôle de la PAC par les ministères de l'agriculture, la responsabilité étant transférée aux ministères de l'économie ou des finances.

M. Alessandro Beduschi, président de l'AREPO et ministre de l'Agriculture de la région Lombardie, a approuvé les points soulevés par M. Mammi. Il a souligné que les régions devaient rester fermement critiques à l'égard des propositions actuelles afin que la Commission européenne comprenne clairement que le paquet CFP, dans sa forme actuelle, n'est pas acceptable.

M. Beduschi a réaffirmé que la défense de la souveraineté alimentaire devait rester une priorité centrale, car tout abandon de l'autosuffisance européenne et nationale constituerait un risque sérieux pour la sécurité. Il a donc appelé à transmettre un message fort et uni aux parties prenantes et aux acteurs politiques aux niveaux européen, national et régional.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

Il a également rendu compte d'une récente réunion qu'il a eue avec **M. Diego Canga Fano**, directeur général adjoint par intérim F, H, I, de la DG Agri de la Commission européenne, qui a expliqué que les réductions budgétaires proposées sont en partie motivées par la nécessité d'allouer des ressources supplémentaires à la défense. Néanmoins, la proposition de la Commission comporte plusieurs aspects encourageants, notamment l'augmentation du budget de la recherche agricole de 3 à 40 milliards d'euros, le renforcement du soutien aux activités de promotion et d'exportation et le renforcement du mandat économique de l'OCM. Même si un revirement complet de la réforme est peu probable, M. Beduschi a souligné que les régions ont toujours la responsabilité et la possibilité d'améliorer la proposition dans la mesure du possible.

M. Giorgio Trentin, de la région de Vénétie, a souligné que la réforme représentait une « révolution copernicienne » dans la gestion des politiques de l'UE, rendant un retour en arrière complet peu probable. D'un point de vue technique, il a encouragé les régions à identifier les opportunités offertes par la proposition. Par exemple, l'absence de contraintes détaillées dans l'article 74 pourrait permettre aux régions de développer conjointement des interventions innovantes. Il a également suggéré que la fusion des fonds pourrait permettre à la politique agricole d'« influencer » positivement d'autres secteurs, à condition que l'agriculture reste au centre des préoccupations.

Il a insisté pour que l'AREPO demande à la Commission européenne de clarifier son modèle de gouvernance, y compris l'architecture de gouvernance territoriale et les mécanismes pratiques prévus pour la mise en œuvre du nouveau système. Sans ces informations, les régions ne peuvent pas identifier leurs interlocuteurs ni comprendre leur rôle.

D'un point de vue technique, il a averti que modifier radicalement la proposition pourrait être irréaliste.

Mme Marie-Pierre Bianchini, région Corse, a partagé les préoccupations de l'AREPO, notamment en ce qui concerne la fusion des deux piliers de la PAC, qui pousse inévitablement vers une approche nationale. Dans le cadre de la PAC précédente, la Corse négociait directement avec la Commission européenne ; dans la période actuelle, elle doit passer par le niveau national, ce qui crée des difficultés importantes. Seule l'existence d'un organisme payeur régional a permis à la Corse de maintenir un dialogue direct avec la Commission. **Mme Picard** a complété ces propos en soulignant l'importance du cofinancement national à hauteur de 50 % dans le FEADER, qui reste une préoccupation majeure pour la France.

Enfin, **M. Jean-Pierre Raynaud**, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne, a souligné la nécessité d'identifier des alliés et de défendre une vision commune. Le Parlement européen devrait être plus en phase avec les demandes régionales concernant la proposition de PAC. Il a souligné que même dans la période de programmation actuelle, les mesures en faveur des IG sont insuffisantes et que cette question doit être abordée à l'avenir.

Le débat s'est conclu par l'accord de publication d'un communiqué de presse. Vous pouvez le consulter [ici](#).



De gauche à droite : **Mme Patricia PICARD** | Conseillère régionale de la région Auvergne-Rhône-Alpes ; **M. Vincent LABARTHE** | Vice-président de la région Occitanie, chargé de l'agriculture et de l'enseignement agricole ; **M. Jean-Pierre RAYNAUD** | Vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la mer et de la montagne

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality

Part 6 | Conclusions

À la fin de la réunion, le secrétaire général a remercié l'équipe de l'AREPO et les collègues du département de l'agriculture du gouvernement catalan pour avoir organisé et assuré le bon déroulement de l'assemblée, ainsi que tous les interprètes qui ont permis à chacun de prendre la parole et de suivre la réunion dans sa langue maternelle.

Le président de l'AREPO, **M. Alessandro Beduschi**, a clôturé l'Assemblée générale en remerciant tous les participants pour leurs contributions actives et la richesse des échanges, et en saluant les résultats de l'Assemblée. Il a souligné que les discussions avaient réaffirmé l'unité du réseau et sa détermination commune à défendre une PAC forte, plus proche des régions et offrant des possibilités de développer davantage l'utilisation des IG. Pour l'avenir, M. Beduschi a renouvelé son appel aux membres afin qu'ils désignent un interlocuteur chargé de soutenir l'organisation de l'initiative de promotion itinérante.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux, FRANCE
Site web : www.arepoquality.eu

Contact

Bureau de représentation à
Bruxelles
E-mail : info@arepoquality.eu
Téléphone : +32 0498 73 22 03

Réseaux sociaux

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AREPO demande une PAC à la hauteur des défis de l'agriculture européenne

Barcelone, 23 Octobre 2025,

De nombreux ministres régionaux et les producteurs d'indications géographiques membres de l'AREPO se sont réunies pour leur seconde assemblée générale annuelle à Barcelone, en Catalogne, Région mondiale de la Gastronomie 2025.

Au moment où les institutions européennes se préparent aux négociations sur la future Politique Agricole Commune (PAC), les membres de l'AREPO ont exprimé leurs fortes préoccupations face à des propositions marquées par une nette réduction du budget et une architecture difficile à interpréter.

L'AREPO souhaite engager un dialogue constructif avec les institutions européennes, afin de comprendre les motivations de ces annonces et de proposer des pistes d'amélioration concrètes.

La volonté de la commission européenne avec ce fonds unique et cette architecture qui fait disparaître les deux piliers de la PAC serait la simplification. Cependant les membres de l'AREPO craignent qu'il s'agisse in fine d'économie et de dilution de moyens, de perte de cohésion et de réduction du caractère commun de la politique agricole.

Depuis les origines de l'Union, l'agriculture a représenté l'un des piliers de la construction européenne et de sa cohésion. Une PAC forte est essentielle pour préserver ce rôle et garantir un modèle de développement équilibré et durable pour l'ensemble des territoires.

César Saldaña, président du collège des producteurs de l'AREPO, a insisté « *sur la nécessité d'une PAC adaptée aux besoins des agriculteurs avec des ressources financières adéquates. Les propositions actuellement sur la table n'introduisent aucune mesure répondant aux besoins spécifiques du système des indications géographiques. Les organisations de producteurs restent exclues des aides directes, sans qu'aucun nouvel instrument de valorisation ou de développement des IG ne soit prévu.* »

Aussi le **Président de l'AREPO, Alessandro Beduschi** a rappelé que « *la PAC est la garante de la souveraineté alimentaire. Nous partageons avec la Commission européenne les priorités du renouvellement des générations en agriculture, de l'adaptation au dérèglement climatique et du développement de la recherche. Et concernant l'AREPO, nous sommes pleinement conscientes de la nécessité de garantir la durabilité des indications géographiques. Cela ne pourra pas se faire dans la cadre d'un affaiblissement de la PAC, de ses moyens alloués et d'une perte de lisibilité. En la matière le discours ne peut pas être seulement comptable* ».



L'AREPO défend une PAC fondée sur deux piliers, non par tradition, mais parce qu'ils ont démontré leur efficacité, et réaffirme la nécessité d'une nouvelle politique agricole commune, plus innovante mais aussi cohérente, capable de répondre aux défis actuels de l'agriculture européenne et de préserver la souveraineté alimentaire de l'Union européenne.

Contacts

Giulia Scaglioni – AREPO secretariat, policyofficer@arepoquality.eu;

Francesca Alampi - AREPO secretariat, info@arepoquality.eu.

À propos de l'AREPO

AREPO – l'Association des Régions Européennes pour les Produits d'Origine – est un réseau de régions et d'associations de producteurs qui traite des produits d'origine et des systèmes de qualité de l'UE. Elle représente 35 régions européennes et plus de 800 associations de producteurs, couvrant plus de 60 % des indications géographiques européennes.